



Évêché

Centre diocésain, Edmundston, NB E3V 3K1
Téléphone: (506) 735-5578 Télécopieur: (506) 735-4271
Courrier électronique: diocese@nbnet.nb.ca

Le 7 octobre 2018

Aux paroissiens et paroissiennes
de Saint-Léonard-Parent

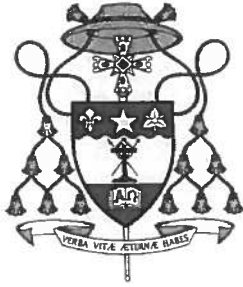
Bonjour

Au sujet de l'avenir de votre paroisse je désire d'abord exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui s'y sont impliquées: votre pasteur, les membres de votre Conseil de pastorale et du comité des affaires économiques, tous ceux et celles qui ont participé à la rencontre paroissiale. Un merci spécial également à toutes les personnes qui ont prié pour discerner la volonté du Seigneur au coeur de ces délicates délibérations.

Ce n'est qu'aujourd'hui, 7 octobre 2018, que je prends la difficile décision que vous attendez depuis déjà plusieurs semaines. Je le fais en accord avec les instances consultées. Le décret que je joins à cette lettre constitue une décision juridique en conformité avec la législation de l'église; il rappelle les principaux événements survenus au cours des derniers temps et jusqu'à ces dernières heures.

Après avoir considéré la situation actuelle et regardé vers l'avenir, je vous annonce que votre paroisse cesse d'exister canoniquement le 7 octobre 2018. Votre communauté deviendra partie intégrante de la paroisse Saint-Léonard (Saint-Léonard-de-Port-Maurice). Je souhaite que, dégagés d'un certain nombre de soucis pastoraux et financiers, vous puissiez relever les défis et continuer à vivre à fond votre vie de foi. À la manière des premières communautés chrétiennes qui étaient assidues à l'enseignement des apôtres, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières, la nouvelle communauté paroissiale que vous formerez deviendra un lieu pour croître ensemble comme disciples de Jésus. Je vous assure de mon amitié et de ma prière quotidienne.

+ *Claude Champagne*
+Claude Champagne, o.m.i.
Évêque d'Edmundston



Décret de Mgr Claude Champagne, o.m.i.
Au sujet de la fermeture de la paroisse Saint-Léonard-Parent

Salut et Paix dans le Seigneur !

Considérant

- 1) que de nombreux échanges ont été effectués sur la situation pastorale et financière précaire de la paroisse Saint-Léonard-Parent :
- 2) que la paroisse survit avec les recettes de la vente du presbytère. Elle a un déficit de \$15 000 par année et l'église a grandement besoin de réparations;
- 3) qu'une rencontre du Comité paroissial des affaires économiques et le Comité de pastorale paroissiale eut lieu en août 2018, recommandent la fermeture de l'église;
- 4) que la communauté paroissiale a été informée le dimanche 2 septembre 2018 et s'est montrée d'accord pour fermer la paroisse;
- 5) que les membres du Conseil presbytéral, lors de sa réunion du 5 septembre sont d'accord avec la décision;
- 6) que le Conseil diocésain des affaires économiques, lors de sa réunion du 6 septembre 2018, s'est exprimé à ce sujet;
- 7) que les membres du Collège des Consultants et du Conseil de l'évêque réunis le 3 octobre 2018, donnent leurs accords sur la décision de la fermeture de la paroisse de Saint-Léonard-Parent;
- 8) que le Code de Droit Canonique (canon 515,2) affirme : «Il revient au seul Évêque diocésain d'ériger, de supprimer ou de modifier les paroisses; il ne les érigera, ne les supprimera ni ne les modifiera de façon notable sans avoir entendu le conseil presbytéral» ;
- 9) que l'Acte d'incorporation civile de l'Évêque Catholique Romain d'Edmundston Inc. En date du 7 avril 1946 me confère le droit de prendre les décisions les plus appropriées pour le bien de l'ensemble de l'Église diocésaine d'Edmundston ;

Moi, Claude Champagne, o.m.i., Évêque d'Edmundston, après prières, consultations et réflexion, en accord avec les instances diocésaines et paroissiales concernées, prends les décisions suivantes:

- 1) La paroisse Saint-Léonard-Parent, fondée en 1868, cessera d'exister canoniquement par une célébration eucharistique le dimanche, 7 octobre 2018.
- 2) La paroisse actuelle de Saint-Léonard-Parent deviendra en ce jour partie intégrante de la paroisse de Saint-Léonard(Saint-Léonard-de-Port-Maurice).

Fait et signé à Edmundston, le 7 octobre 2018, sous notre signature, le sceau du Diocèse et la signature du Chancelier.

+ *Claude Champagne o.m.i.*
Évêque d'Edmundston

Ronella Sirois h.p.j.
Chancelier

